



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS**

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ, PAR LE SOUSSIGNÉ ;

QU'il y aura session régulière du Conseil municipal le mardi 8 septembre 2026 à 19h30, à la salle communautaire située au 1067 rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François ;

QUE, lors de cette session, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante et entendra toutes personnes désireuses d'apporter des commentaires aidant à la décision de celui-ci :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Désignation de l'immeuble

15 rue Majorique, lot 5 637 502, zone H-11

Nature et effet

Autoriser l'implantation à un minimum de 6 mètres d'une ligne avant d'un bâtiment accessoire (cabanon) malgré que la cour avant de l'immeuble soit de 13,65 mètres plutôt que 15 mètres tel que prescrit par l'article 6.1 du règlement de zonage 603.

Donné à Petite-Rivière-St-François ce 24^{ème} jour d'août 2026


Claudia Lemay, B. Sc, M.A, MBA
Directrice générale adjointe